

LES RESSOURCES NATURELLES AU QUÉBEC : **UNE SOURCE NATURELLE DE PROSPÉRITÉ**

ÉTUDE SUR LA PROSPÉRITÉ N° 2
JUN 2015

**PROSPERITE
.QUEBEC**

Une initiative du CPQ
www.cpq.qc.ca

#ProspéritéQC



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
Portrait des principaux secteurs de ressources naturelles au Québec	6
Forêts	8
Mines et minéraux	9
Énergie	11
L'importance des ressources naturelles dans l'économie	13
La contribution des ressources naturelles à la prospérité	18
CONCLUSION	28
Annexe 1	29
Annexe 2	30



AVANT-PROPOS

LES RESSOURCES NATURELLES AU QUÉBEC : UNE SOURCE NATURELLE DE PROSPÉRITÉ

Lancée officiellement les 16 et 17 février 2015, la Campagne PROSPERITE.QUEBEC se déroulera pendant les trois prochaines années. Elle permet à tous les participants intéressés de partager leurs expériences et leurs points de vue. Ensemble, nous mettrons en place des actions concrètes afin de nous donner davantage le goût de prospérer, que ce soit en découvrant les entrepreneurs qui sont à la barre des entreprises du Québec, en organisant des forums sur le développement des entreprises ou en créant des occasions propices où des gens de tous les milieux et de toutes les régions viendront échanger des idées sur l'importance de la prospérité pour tous, par tous et avec tous.

Dans le but de nourrir concrètement un dialogue ouvert et rassembleur entre les parties, nous avons décidé, entre autres, de réaliser une dizaine d'analyses et de recherches sur divers leviers de prospérité, qui seront rendues publiques graduellement au cours des trois prochaines années.

Voici la deuxième de ces études : il s'agit d'une analyse mettant en relief l'importance des ressources naturelles, dites traditionnelles, dans l'économie. L'apport de ces ressources se fait, notamment, par les emplois, les exportations, la valeur ajoutée, l'innovation et les retombées fiscales.

Les entreprises du domaine des ressources naturelles contribuent à notre prospérité collective de plusieurs façons : elles rehaussent notre niveau de vie; les emplois y sont mieux rémunérés que la moyenne; elles participent à la diversification de l'économie et au développement des régions; la dynamique des échanges internationaux augmente notre prospérité; elles contribuent à réduire les inégalités économiques.

Le Québec a la chance de pouvoir compter sur une abondance de ressources naturelles diversifiées sur son territoire (mines, forêts, énergie), dont le potentiel demeure à être pleinement développé. Dans ce contexte, deux volets sont indissociables et interdépendants : le levier économique essentiel que représentent les ressources naturelles pour assurer notre prospérité collective, et l'importance de s'assurer que cette exploitation de ressources se fasse de façon responsable, dans le respect de l'environnement et des communautés.

Le Québec est en retard par rapport à la moyenne canadienne en matière de PIB et de revenu disponible. Les ressources naturelles peuvent contribuer à combler cet écart, et permettre de mieux répondre aux besoins de qualité de vie des citoyens, notamment au regard de la santé, de l'éducation et de la protection sociale pour les plus démunis.

Yves-Thomas Dorval

Président-directeur général du Conseil du patronat du Québec

INTRODUCTION

Le Québec détient 25 % de l'hydroélectricité de l'Amérique du Nord, 3 % des réserves d'eau douce de la planète, de nombreux gisements miniers diversifiés et 45 % de son territoire est couvert de forêts. Loin d'être épuisé, le potentiel de développement économique lié à l'exploitation de ces ressources demeure considérable, entre autres en hydroélectricité, dans les secteurs minier et forestier auxquels peuvent s'ajouter les hydrocarbures, pour lesquels des sources potentielles existent, notamment en Gaspésie, dans le bassin d'Anticosti ainsi que le golfe et la plaine du Saint-Laurent. Ainsi, le Québec est doublement privilégié, tant par l'ampleur que par la diversité des ressources présentes sur son territoire.

L'économie des ressources naturelles comporte deux volets indissociables et interdépendants. D'un côté, les ressources naturelles représentent un levier économique essentiel sur lequel il faut tabler afin d'assurer notre prospérité. L'exploitation des ressources naturelles approvisionne l'ensemble de l'économie et permet aux entreprises de produire, d'investir et d'innover. De plus, elle offre aux consommateurs un accès à des biens et des services diversifiés et de qualité qui améliorent leur vie quotidienne. Ces activités permettent de créer des milliers d'emplois, de dynamiser le développement économique régional et de financer une part substantielle des services publics par les taxes et les impôts ainsi générés, notamment sur les salaires.

De l'autre côté, cette exploitation doit se faire de façon responsable, dans le respect de l'environnement et des communautés, de même qu'en assurant la pérennité du développement économique pour les générations futures. Au Québec, les ministères de l'Énergie et des Ressources naturelles, des Forêts, de la Faune et des Parcs, ainsi que du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques assurent cet encadrement par la mise en œuvre de leurs politiques et le contrôle des activités économiques en fonction des cadres légal et réglementaire. De plus, dans le contexte moderne, les entreprises sont conscientes de l'impact de leurs activités sur l'environnement et ont à cœur d'appliquer de bonnes pratiques, souvent au-delà du cadre réglementaire auquel elles doivent se conformer. D'autres pays ayant amélioré le niveau et la qualité de vie de leurs citoyens grâce à l'exploitation de leurs ressources naturelles, dont la Norvège et l'Australie, et, plus près de nous, certains États et provinces en Amérique du Nord, encadrent à leur façon le développement responsable de leurs ressources.

Cette analyse sommaire s'attarde principalement au premier de ces deux volets, soit la contribution économique des ressources naturelles du Québec à notre prospérité. Après avoir brossé un portrait des principaux secteurs de ressources naturelles, nous présentons l'évolution de leur importance relative dans la production économique, l'emploi et les exportations. Ensuite, nous présentons leur contribution à la prospérité à travers d'autres indicateurs, tenant compte notamment de l'évolution démographique et des échanges internationaux. De plus, tout au long du document, nous discutons d'enjeux touchant les entreprises faisant des affaires dans ces différents secteurs.

Notons que l'analyse ne couvre ni la pêche, ni l'eau potable ou les produits des industries agroalimentaires. Ce sont des secteurs qui ont leurs spécificités et qui ont des différences assez importantes par rapport aux trois secteurs étudiés, lesquels sont plus strictement reliés au sol. La production d'énergies nucléaire, solaire et éolienne est incluse dans les chiffres sur l'énergie, mais nous ne l'analysons pas en détail à cause de sa spécificité. De même, l'usage de produits forestiers comme source d'énergie, les biocarburants et autres énergies renouvelables n'est pas discuté. L'analyse de tous ces secteurs, dont des secteurs relativement nouveaux et émergents, avec un fort potentiel technologique et écologique, pourrait être faite isolément dans des études ultérieures.

D'UN CÔTÉ, LES RESSOURCES NATURELLES REPRÉSENTENT UN LEVIER ÉCONOMIQUE ESSENTIEL SUR LEQUEL IL FAUT TABLER AFIN D'ASSURER NOTRE PROSPÉRITÉ.

DE L'AUTRE CÔTÉ, CETTE EXPLOITATION DOIT SE FAIRE DE FAÇON RESPONSABLE, DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES COMMUNAUTÉS, DE MÊME QU'EN ASSURANT LA PÉRENNITÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

PORTRAIT DES PRINCIPAUX SECTEURS DE RESSOURCES NATURELLES AU QUÉBEC

Les trois grandes catégories de ressources naturelles qui font l'objet de la présente étude sont les forêts, les minéraux et métaux (mines), et l'énergie tirée directement des ressources naturelles. Elles comprennent à la fois les activités d'extraction des ressources (colonne de gauche du tableau 1), ainsi que de transformation (colonne de droite).

Par exemple, la foresterie rassemble les activités de récolte de bois brut (extraction), tandis que les pâtes, papiers et cartons ainsi que les produits du bois qui ne sont pas des biens finis sont considérés comme une transformation de cette ressource naturelle. Les activités de soutien à l'extraction minière sont considérées comme des matières brutes alors que les opérations de forgeage constituent de la transformation.

Quant à l'énergie, on inclut aussi le transport d'hydrocarbures par pipeline, la distribution de gaz naturel ainsi que la transmission de l'électricité.

Le tableau 1 présente les principaux secteurs couverts; plus de détails, selon le système de classification des industries, sont présentés en annexe.

TABLEAU 1 - SECTEURS COUVERTS PAR L'ANALYSE		
	EXTRACTION	TRANSFORMATION
FORÊTS	Foresterie et exploitation forestière Activités de soutien à la foresterie	Fabrication de produits en bois Fabrication du papier
MINES	Extraction minière et exploitation en carrière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz) Activités de soutien à l'extraction minière	Fabrication de produits minéraux non métalliques Première transformation des métaux Fabrication de produits métalliques
ÉNERGIE	Extraction de pétrole et de gaz Extraction de charbon Extraction d'autres minerais métalliques Activités de soutien à l'extraction de pétrole et de gaz Production, transport et distribution d'électricité Distribution de gaz naturel Transport par pipeline	Raffinage de pétrole

FORÊTS

Les forêts du Québec couvrent plus de 760 000 km², dont plus de 90 % sont du domaine public. Au total, le secteur forestier au Québec compte en 2014 quelque 130 usines de sciage, une trentaine d'usines de pâtes, papiers et cartons, et une vingtaine d'usines de panneaux.

L'industrie forestière est un moteur de développement économique ainsi qu'une source de retombées diverses dans les milieux où elle est présente. De plus, il s'agit d'une ressource naturelle renouvelable, dont le développement répond à des impératifs tant économiques qu'écologiques. Le chiffre d'affaires annuel de ses entreprises atteint 15,7 milliards de dollars en 2014. Elle fournit environ 61 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects

**LE CHIFFRE D'AFFAIRES
ANNUEL DE SES ENTREPRISES
ATTEINT 15,7 MILLIARDS
DE DOLLARS EN 2014.
ELLE FOURNIT ENVIRON
61 000 EMPLOIS DIRECTS ET
100 000 EMPLOIS INDIRECTS
ET INDUITS, POUR UNE
MASSE SALARIALE ANNUELLE
DE 3,1 MILLIARDS
DE DOLLARS.**

et induits, pour une masse salariale annuelle de 3,1 milliards de dollars. L'industrie constitue l'un des principaux secteurs exportateurs de la province, à hauteur de 8 milliards de dollars par année, et le marché de l'habitation aux États-Unis constitue le principal marché d'exportation de bois de sciage résineux et des produits en bois d'apparence feuillus. Le secteur forestier contribue également au développement de 250 municipalités, dont plus de 100 qui en dépendent entièrement, et au dynamisme de la métropole où les sièges sociaux des entreprises forestières dépensent annuellement 200 millions de dollars. Selon des estimations, chaque mètre cube du bois récolté procure au gouvernement

du Québec 60 \$ en recettes fiscales et parafiscales (y compris les redevances), ainsi que 30 \$ au gouvernement du Canada. Notons que les pratiques de l'industrie québécoise sont régies par un cadre légal et réglementaire des plus rigoureux, notamment selon une étude de l'université Yale¹, et sont parmi les meilleures au monde. À titre d'exemple, on peut mentionner les méthodes récentes d'aménagement forestier écosystémique qui cherchent à recréer des conditions similaires aux perturbations naturelles.

Depuis 2013, le Québec a développé un modèle de gestion forestière pour tenter de mieux aménager de façon durable son patrimoine forestier et créer de la richesse au profit des collectivités. Malgré ses bonnes intentions, ce modèle entraîne certaines difficultés pour les entreprises, surtout au chapitre des coûts d'approvisionnement. Contrairement à la croyance véhiculée, le potentiel de production soutenable des forêts au Québec est sous-utilisé. Plus de 50 millions de mètres cubes autorisés – ce qui correspond à deux ans de récolte – n'ont pas été récoltés entre 2008 et 2013. La crise immobilière et financière américaine et la baisse de la demande mondiale du papier journal en sont partiellement responsables; aussi, la compétitivité de l'industrie forestière québécoise demeure critique notamment à cause du coût du bois rond au Québec. L'incertitude sur le plan de l'approvisionnement constitue un des enjeux des entreprises du secteur. De plus, la forêt québécoise n'est pas en train de disparaître; le couvert forestier, au contraire, a même légèrement augmenté depuis 1979². Par ailleurs, il est important de rappeler que si l'homme ne récolte pas le produit naturel de la forêt, la nature se chargera de détruire elle-même les surplus sans en récupérer les bienfaits économiques et sociaux.

MINES ET MINÉRAUX

Le secteur des mines et des minéraux est un autre pilier du développement économique du Québec, surtout de ses régions nordiques. Contrairement à l'image perçue d'un développement minier hors de contrôle au Québec, on comptait seulement, en 2013, 31 mines en exploitation : 5 mines de métaux usuels, 15 mines d'or, 5 mines de métaux ferreux et 6 mines de minéraux industriels. Il existe également des centaines d'autres sites d'exploitation de matériaux de construction, tels que la pierre, le ciment, le sable, le gravier, etc. Il faut noter que les mines actives n'occupent que 0,005 % du territoire québécois³.

Historiquement, la valeur des livraisons minérales québécoises a enregistré une progression plutôt régulière de 1989 jusqu'à 2005, avec un taux de croissance annuel moyen de 2 %. À partir de 2005, propulsée par l'augmentation des prix des métaux et des minéraux, la valeur des livraisons minérales a affiché une croissance annuelle moyenne de 11 %, augmentant ainsi de près de 160 % sur 10 ans.

Les livraisons de minéraux au Québec ont atteint 8,7 milliards de dollars en 2014, leur plus haut niveau depuis le sommet historique de 8,5 milliards de dollars en 2011⁴. Les minéraux métalliques constituaient 77 % de la valeur totale des livraisons minérales par groupe de substances, les minéraux industriels 12 % et les matériaux de construction 11 %. Quatre régions du Québec sont responsables de 88 % des livraisons minérales en 2013, soit la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Montérégie et le Nord-du-Québec.

Les retombées économiques que génère le secteur minier sont considérables en matière d'investissement, d'emplois et de salaires. Après neuf ans de croissance et un niveau record en 2012 (5,1 milliards), les investissements miniers ont diminué pour une deuxième année consécutive au Québec, s'établissant à 3,2 milliards de dollars pour 2014. La quasi-totalité de ces sommes est partagée entre les trois principales régions minières, soit le Nord-du-Québec (1,6 milliard), la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue (0,8 milliard chacune). Comme nous l'avons noté dans la première étude sur la prospérité, l'activité économique au sein de ces régions est proportionnellement supérieure à leur poids dans la population totale du Québec grâce à la présence d'industries fortement productives reliées aux ressources. Tout ralentissement en termes d'expédition comporte donc des impacts significatifs aux plans économique et social pour les communautés touchées.

EN 2013, LE SECTEUR MINIER AU QUÉBEC GÉNÈRE ENVIRON 88 000 EMPLOIS DONT 18 000 DANS LES ACTIVITÉS D'EXTRACTION MINIÈRE ET EXPLOITATION EN CARRIÈRE AINSI QUE LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN. C'EST LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DU SECTEUR QUI EN FOURNISSENT LA PLUS GRANDE PARTIE.

3 http://www.azimut-exploration.com/fr/presentations/AZIMUT_Les%20Mines%20au%20Québec_1_Oct_2013.pdf

4 Contrairement à 2011, la donnée utilisée pour 2014 est provisoire.

En 2013, le secteur minier au Québec génère environ 88 000 emplois dont 18 000 dans les activités d'extraction minière et exploitation en carrière ainsi que les activités de soutien. C'est les industries de transformation du secteur qui en fournissent la plus grande partie. Près de 14 000 emplois sont générés dans la fabrication de produits minéraux non métalliques, 16 000 emplois dans la première transformation des métaux et 40 000 emplois dans la fabrication de produits métalliques⁵. Les salaires annuels moyens du secteur minier au Québec varient selon la région et selon la nature de l'emploi, mais ils restent nettement plus élevés que les salaires moyens des autres secteurs, comme nous le présentons plus loin dans ce document.

Loi sur les mines et redevances minières

Le débat des redevances minières a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Après la tenue d'un forum sur les redevances minières, en mai 2013, le gouvernement du Québec a présenté son nouveau régime d'impôt minier du Québec, lequel repose sur cinq principes fondamentaux : toutes les sociétés minières doivent payer des redevances; les Québécois doivent retirer davantage de richesse de l'exploitation minière; davantage d'emplois en transformation; une exploitation plus responsable des ressources minières; un régime plus transparent.

Concrètement, deux initiatives majeures ont été instaurées : le fait que tous les exploitants miniers paieront dorénavant une redevance minimale, l'impôt minier minimum et la création d'un impôt minier sur le profit à taux progressifs. Le nouveau régime au Québec est parmi les plus exigeants au Canada. Il faut noter aussi l'obligation faite aux compagnies minières dans la nouvelle Loi sur les mines, concernant le versement de garanties pour la restauration des sites. Le plan de restauration doit maintenant être approuvé avant l'émission du bail minier. De plus, la garantie financière a été portée à 100 % des coûts de restauration de l'ensemble du site et doit être versée au cours des deux années suivant l'approbation du plan.

ÉNERGIE

L'électricité est de loin la principale forme d'énergie produite au Québec⁶. En 2014, la production était de 200 TWh, dont 97 % à partir des centrales hydroélectriques et 99 % des énergies renouvelables. L'électricité est aussi la forme d'énergie la plus utilisée au Québec, soit environ 40 % de la consommation totale d'énergie, dont la moitié par le secteur industriel.

Tout le monde est conscient, bien sûr, de l'énorme contribution d'Hydro-Québec au développement économique et social du Québec, et ce, depuis les années 60. Avec ses 20 000 employés, la part d'Hydro-Québec équivaut à environ 4 % du PIB de la province. En 2014, Hydro-Québec a versé un dividende record de 2,5 milliards de dollars au gouvernement du Québec et des redevances hydrauliques de 656 millions de dollars. Les exportations nettes d'électricité se sont chiffrées à 1,5 milliard de dollars. La société d'État a effectué également des achats de biens et de services auprès d'entreprises établies dans les différentes régions du Québec de 3,1 milliards de dollars et des investissements communautaires de 31 millions de dollars.

La part du pétrole était légèrement inférieure à celle de l'électricité (38 %), dont les trois quarts pour les transports. De leur côté, les parts du gaz naturel et de la biomasse dans la consommation énergétique totale étaient de 14 % et 7 % respectivement, avec le secteur industriel comme principal utilisateur dans les deux cas. L'ensemble des énergies fossiles représente donc près de 52 % du total.

Par ailleurs, d'après les données du gouvernement fédéral, le golfe du Saint-Laurent et les régions environnantes contiendraient des réserves récupérables de 39 billions de pieds cubes de gaz et d'un milliard et demi à deux milliards de barils de pétrole⁷, ce qui permettrait possiblement d'approvisionner les besoins du Québec en pétrole pendant près de 20 ans. Quarante-trois milliards de barils de pétrole pourraient être contenus dans le sous-sol d'Anticosti⁸. Le gisement de pétrole de Galt, près de Gaspé, contient plus de 330 millions de barils de pétrole initialement en place, dont environ 15 % pourraient être récupérés. Il est important de noter que les découvertes de pétrole en Gaspésie et de gaz naturel dans les shales d'Utica sont des identifications de ressources énergétiques démontrées. Rappelons que deux moratoires sur les activités pétrolières et gazières sont en vigueur à l'heure actuelle au Québec. Le premier interdit les activités d'exploration et d'exploitation dans le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent, et il est de nature permanente. Le deuxième interdit les activités d'exploration et d'exploitation dans la zone québécoise du golfe du Saint-Laurent et la baie des Chaleurs. Ce moratoire sera maintenu jusqu'à ce qu'un cadre de gestion adéquat soit mis en place et que toutes les conditions nécessaires pour protéger l'environnement marin soient réunies.

**D'APRÈS LES DONNÉES
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL,
LE GOLFE DU SAINT-LAURENT ET
LES RÉGIONS ENVIRONNANTES
CONTIENDRAIENT DES RÉSERVES
RÉCUPÉRABLES DE 39 BILLIONS
DE PIEDS CUBES DE GAZ ET
D'UN MILLIARD ET DEMI À DEUX
MILLIARDS DE BARILS DE PÉTROLE,
CE QUI PERMETTRAIT POSSIBLEMENT
D'APPROVISIONNER LES BESOINS
DU QUÉBEC EN PÉTROLE
PENDANT PRÈS DE 20 ANS.**

6 L'autre forme d'énergie produite localement est la biomasse (du bois de chauffage et des résidus forestiers).

7 « Gestion des hydrocarbures - Ottawa et Québec progressent », La Presse, 14 octobre 2014.

8 <http://hydrocarbures-anticosti.com/imports/medias/documentations/2015-05-21-mai-rapport-sproule.pdf>
voir aussi <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/faq.asp>.

Comme toutes les sociétés développées, le Québec souhaite diminuer sa consommation de pétrole et diversifier ses sources d'énergie en vue de se diriger vers des énergies renouvelables et vertes ou, selon le cas, des énergies dont le rendement et l'efficacité sont plus optimaux selon les besoins et générant moins d'émissions de carbone. Des mesures concrètes en ce sens ont été mises en place par le gouvernement au cours des dernières années. Plusieurs programmes d'aide financière ont été établis tant dans le secteur des affaires et le secteur résidentiel que dans l'électrification des transports. Toutefois, il faut réaliser que, selon différents scénarios, la consommation de pétrole demeurera importante pour les décennies à venir. « Quelles que soient les orientations retenues dans la future politique énergétique, les hydrocarbures continueront d'occuper une place importante dans le bilan énergétique et économique du Québec. Ces sources d'énergie présentent en effet de nombreux avantages qui les rendent difficiles à remplacer pour certains usages »⁹. Notons, par ailleurs, qu'une part des combustibles fossiles a aussi une utilisation non énergétique comme matière première dans un grand nombre de biens, par exemple pour la production d'engrais chimiques ou de plastique¹⁰, des produits qui contribuent grandement à la qualité de vie des citoyens selon le type d'usage final.

L'exploitation des hydrocarbures au Québec aurait des retombées économiques considérables. Elle permettrait de créer une expertise, des emplois directs de qualité de même que des emplois chez les fournisseurs québécois. L'exploration générerait à elle seule une quantité importante d'emplois directs chez les entreprises d'exploration, en plus de bon nombre d'autres emplois chez leurs fournisseurs. Quant aux activités d'exploitation, outre les emplois et les retombées économiques dans les régions ciblées, l'État en retirerait des recettes considérables en redevances et en impôts directs et indirects. Ces mêmes recettes pourraient être réinvesties intelligemment en développement de moyens de transport et de technologies permettant de réduire la dépendance au pétrole.

Selon des sources gouvernementales, les retombées économiques du projet Anticosti pourraient représenter jusqu'à 45 milliards de dollars sur 30 ans, sous forme de redevances, d'impôts et de bénéfices reliés aux prises de participation¹¹. De telles recettes contribueraient sans doute à la diminution de la dette publique du Québec et du fardeau fiscal des Québécois ou au financement de certaines dépenses jugées essentielles.

En outre, l'exploitation des ressources pétrolières et gazières permettrait de réduire le déficit commercial de la province, dont une partie non négligeable est due aux importations d'hydrocarbures. Le Québec importe en moyenne 350 000 barils de pétrole brut par jour et les raffine en différents produits pétroliers. En 2013, la valeur des importations nettes d'hydrocarbures était d'environ 18 milliards de dollars. Les importations en provenance de l'Afrique représentaient la plus grande part des importations (notamment l'Algérie et le Nigéria). Les autres sources d'importations pétrolières les plus importantes sont les États-Unis, l'Est canadien, le Kazakhstan et la mer du Nord¹². Il peut donc être souhaitable de produire le pétrole au Québec au lieu de l'acheminer sur des milliers de kilomètres, en provenance d'États parfois exposés à de fortes tensions géopolitiques, ou moins soucieux que nous de leur environnement.

9 Commission sur les enjeux énergétiques 2013 : « De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec », Document de consultation.

10 HEC Montréal, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, L'état de l'énergie au Québec, 2015.

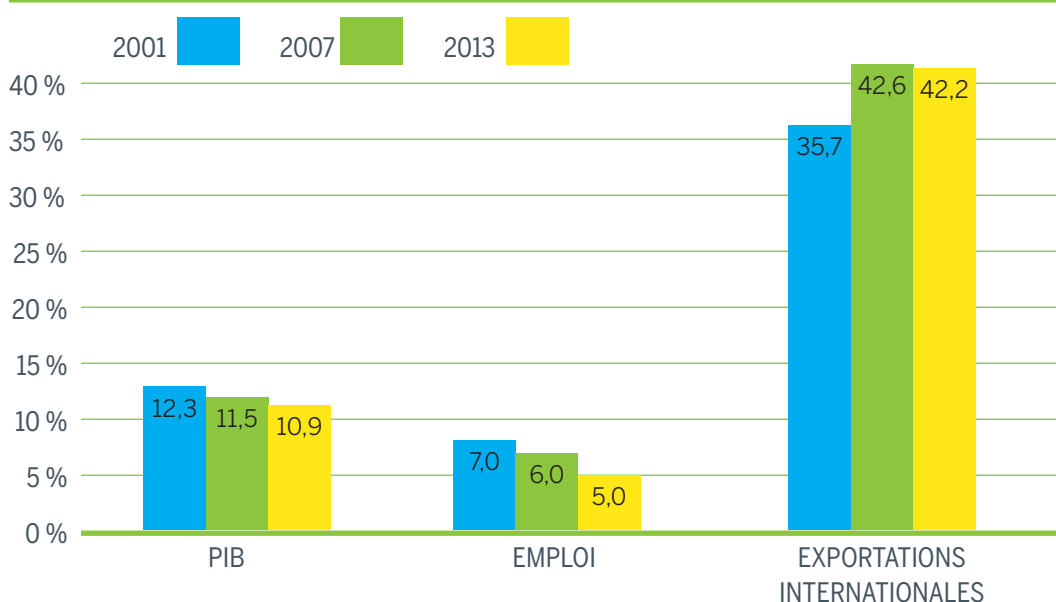
11 <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/détails.asp?idCommuniqué=2380>

12 Selon le MERN, en 2014, les États-Unis ont délogé l'Algérie comme principale source d'importations de pétrole brut au Québec.

L'IMPORTANCE DES RESSOURCES NATURELLES DANS L'ÉCONOMIE

Il est utile d'employer plusieurs indicateurs pour représenter les différentes façons à travers lesquelles les ressources naturelles sont présentes dans nos vies économiques, qu'il s'agisse de production (produit intérieur brut ou PIB), d'emplois créés ou supportés ou, encore, de projets d'investissement qui voient le jour. Ces activités d'exploitation évoluent au fil des années et varient selon les trois grandes catégories de ressources naturelles, ce qui suggère différentes comparaisons en ce sens.

**GRAPHIQUE 1 - IMPORTANCE DES RESSOURCES
NATURELLES DANS L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC**



Sources : CANSIM, tableau 379-0030, tableau 281-0024 et Industrie Canada - Données sur le commerce en direct.
Compilation des auteurs.

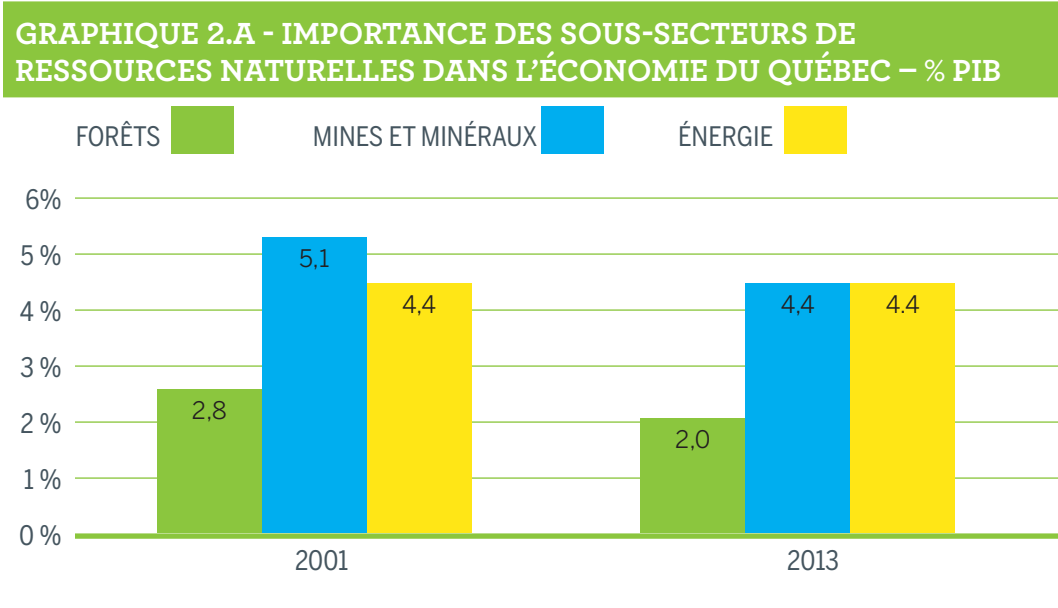
Dans l'ensemble, les ressources naturelles représentent environ 11 % du PIB, 5 % de l'emploi et 42 % des exportations. Leur importance dans l'économie du Québec a diminué quelque peu ces dernières années, ce qui s'inscrit dans la tendance à long terme de croissance du secteur des services et de décroissance des secteurs primaire et secondaire (graphique 1). Leur part dans le PIB a diminué de 12,3 % à 10,9 % entre 2001 et 2013¹³. Par contre, les exportations de ces secteurs ont enregistré une augmentation marquée, passant de 35,7 % à 42,2 % du total au cours de la même période.

**DANS L'ENSEMBLE,
LES RESSOURCES NATURELLES
REPRÉSENTENT ENVIRON 11 %
DU PIB, 5 % DE L'EMPLOI
ET 42 % DES EXPORTATIONS.**

La relance du Plan Nord annoncée par le gouvernement du Québec en avril 2015, qui mise notamment sur le développement responsable des ressources naturelles du territoire comme source de création de richesse pour les Québécois, constitue une opportunité importante et un défi de taille pour les secteurs des ressources naturelles,

surtout les secteurs forestier et minier. Entre autres, l'industrie forestière québécoise s'approvisionne à plus de 50 % sur le territoire du Plan Nord. Le Plan Nord a besoin aussi d'un apport considérable en matière d'énergie et d'infrastructures.

Plusieurs projets d'investissements ont été annoncés par l'industrie en 2015, comme celui d'Uniboard à son usine de panneaux de particules et de mélamine thermo fusionnée à Val-d'Or (53 millions de dollars) et le projet du bioraffinage de Cascades à son usine de Norampac – Cabano (26 millions de dollars)¹⁴. En 2015, 17 projets miniers sont à l'étape de la mise en valeur ou du développement, pour des travaux qui totaliseront plus de 22 milliards de dollars en dépenses d'investissement. Certains devraient débuter dès 2016, d'autres aussi tard qu'en 2019¹⁵. On peut mentionner, entre autres, le méga complexe minier de fer avec des investissements de 13 milliards de dollars dans la Fosse du Labrador-Lac Otelnuk. Dans le secteur de l'énergie, deux grands projets d'électricité d'Hydro-Québec sont en cours sur la Côte-Nord : le complexe hydroélectrique la Romaine (6,5 milliards de dollars) et son raccordement au réseau de transport (1,3 milliard de dollars)¹⁶. Des investissements de 22 millions sont faits à Galt par Junex inc. sur un projet avancé.

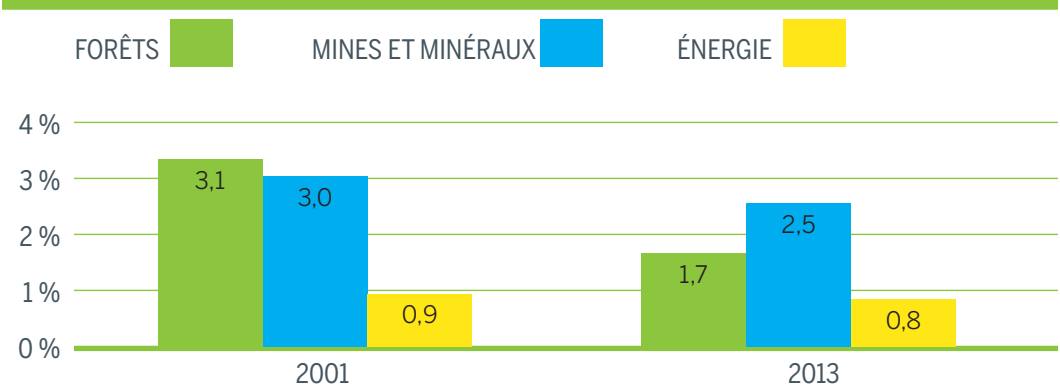


Source : CANSIM, tableau 379-0030. Compilation des auteurs.

13 Il s'agit du PIB réel (dollars enchaînés) par industrie aux prix de base, ce qui exclut les impôts et les subventions sur les produits.
14 Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ).
15 « Industrie minière : cap sur de nouvelles filières », Les Affaires, 25 avril 2015.
16 Commission de la construction du Québec (CCQ).

Tous les secteurs n'ont pas évolué au même rythme (graphique 2.a). Ainsi, l'importance des secteurs forestier et minier dans l'activité économique s'est contractée de 0,8 et 0,7 point de pourcentage respectivement, tandis que celle de l'énergie n'a pas changé. Cette stabilité s'explique, entre autres, par le fait que la production, le transport et la distribution d'électricité représentent plus de 90 % du secteur de l'énergie au Québec, et constituent un marché peu volatil. Notons, par ailleurs, que la disponibilité de l'hydroélectricité constitue, certes, un avantage concurrentiel considérable sur le plan de l'approvisionnement en énergie pour les secteurs discutés, particulièrement en ce qui a trait aux activités de transformation, de même qu'un atout sur le plan environnemental.

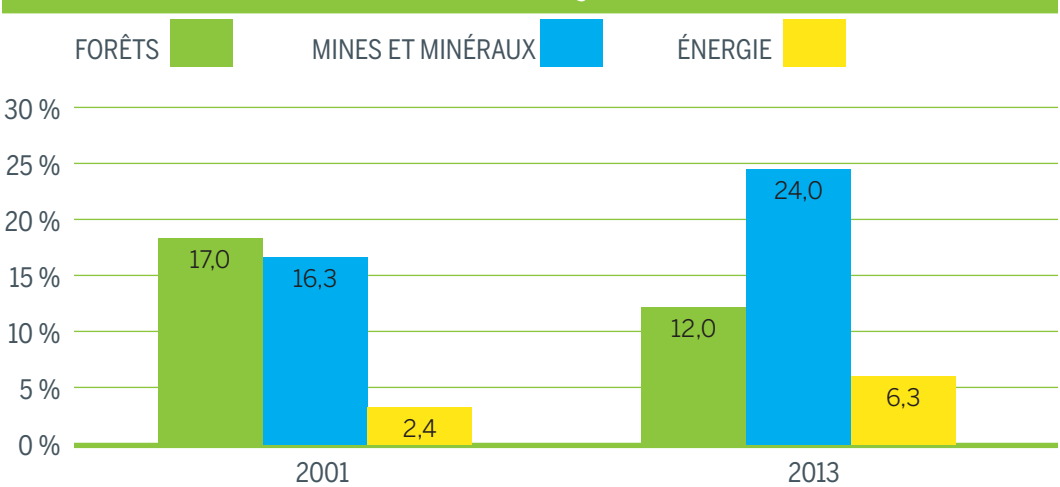
GRAPHIQUE 2.B - IMPORTANCE DES SOUS-SECTEURS DE RESSOURCES NATURELLES DANS L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC – % EMPLOI



Source : CANSIM, tableau 281-0024. Compilation des auteurs.

Du côté de l'emploi, le secteur des forêts a vu sa part dans le total québécois chuter de 3,1 % à 1,7 % de 2001 à 2013 (graphique 2.b). Dans le secteur des mines et minéraux, la baisse a été d'un demi-point de pourcentage sur la même période, tandis que la part de l'emploi dans le secteur de l'énergie n'a pratiquement pas bougé¹⁷.

GRAPHIQUE 2.C - IMPORTANCE DES SOUS-SECTEURS DE RESSOURCES NATURELLES DANS L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC – % EXPORTATIONS



Source : Industrie Canada - Données sur le commerce en direct. Compilation des auteurs.

17 Les chiffres sur l'emploi du secteur de l'énergie doivent être interprétés avec prudence, car ils n'incluent ni les secteurs de distribution de gaz naturel (code SCIAN 2212) ni le transport par pipeline (code SCIAN 486). En plus, les données ne sont pas disponibles au regard des groupes de classes et des classes; code SCIAN 212 inclut 2121 et 21229.

Les parts des exportations du secteur minier et de l'énergie ont augmenté depuis 2001 pour atteindre respectivement 24 % et 6,3 % en 2013 (graphique 2.c). Cependant, le poids relatif des exportations¹⁸ du secteur forestier a baissé de 17 % à 12 % sur la même période. Certains facteurs peuvent expliquer cette dernière baisse, dont la crise immobilière aux États-Unis et la récession qui l'a suivie, ainsi que la diminution de la demande du papier journal à l'échelle mondiale. Il faut mentionner aussi, et peut-être surtout, la baisse d'environ 30 % dans la possibilité forestière du Québec.

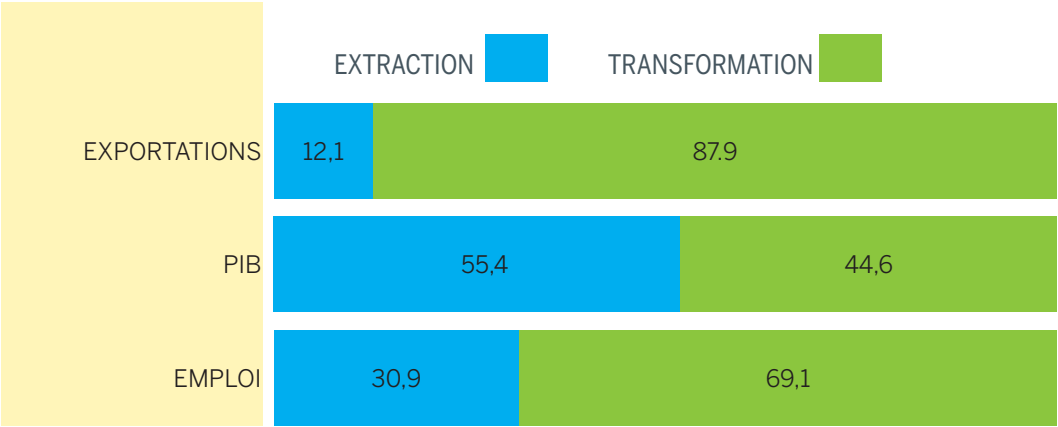
Par ailleurs, contrairement à certaines croyances, la contribution des ressources naturelles transformées au Québec est considérable. En matière de production, les contributions respectives de l'extraction et de la transformation s'établissent à 55 % et 45 %. Au chapitre

**PAR AILLEURS,
CONTRAIREMENT À CERTAINES
CROYANCES, LA CONTRIBUTION
DES RESSOURCES NATURELLES
TRANSFORMÉES AU QUÉBEC
EST CONSIDÉRABLE.**

de l'emploi, la transformation fournit plus des deux tiers des emplois dans les ressources naturelles, tandis que l'extraction en représente un peu moins qu'un tiers. Par ailleurs, la majorité des exportations des ressources naturelles, tous secteurs confondus, consiste en produits transformés (88 % en 2013). À titre d'exemple, la plus grande portion des exportations d'énergie vient des produits pétroliers de nos raffineries.

Les secteurs d'extraction et de transformation de ressources naturelles continuent à représenter un pan important de notre économie. Entre autres, leur importance dans le commerce international est bien plus grande que leur poids économique ou dans l'emploi, ce qui contribue de façon appréciable à notre prospérité. De plus, le Québec réalise autant d'activités de transformation que d'extraction de ressources.

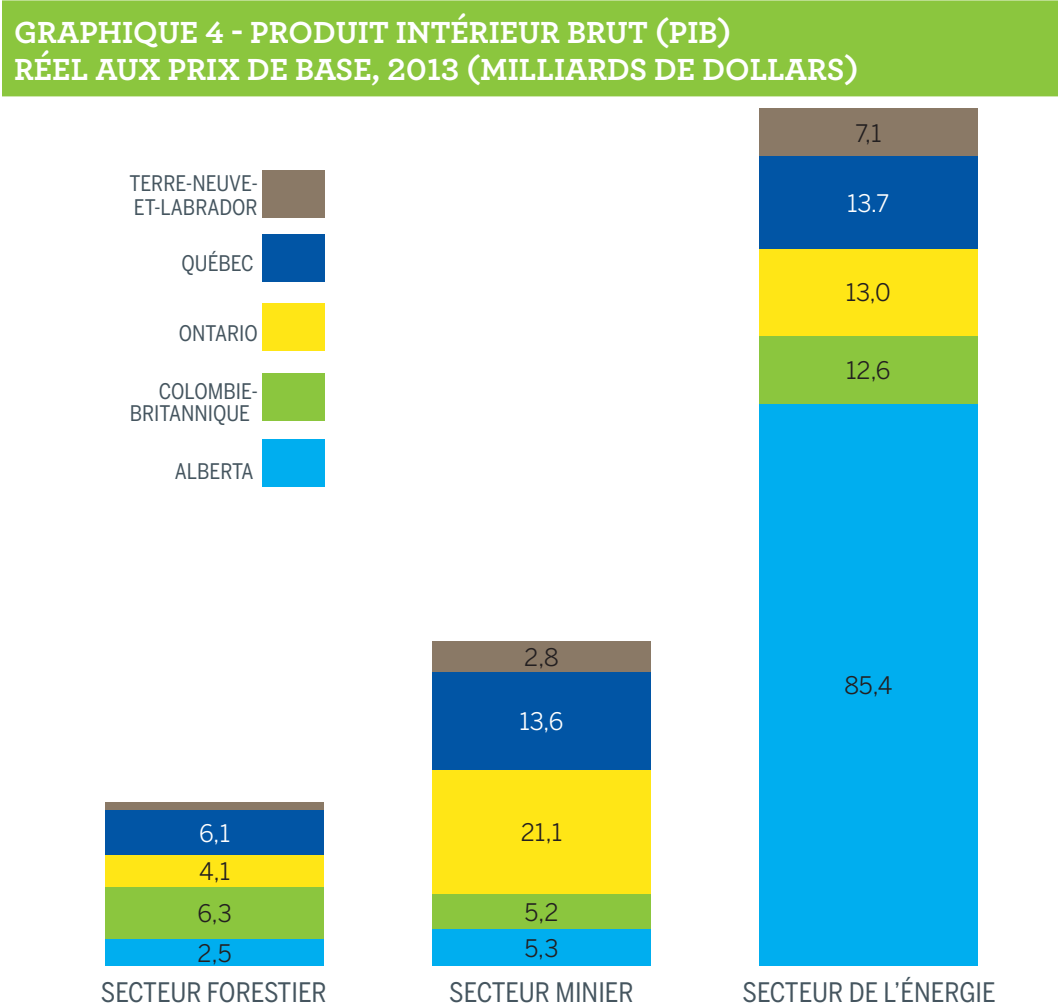
GRAPHIQUE 3 - IMPORTANCE DES INDUSTRIES D'EXTRACTION DE RESSOURCES VERSUS DE TRANSFORMATION DE RESSOURCES AU QUÉBEC - 2013 (EN %)



Sources : CANSIM, tableau 379-0030 et tableau 281-0024. Industrie Canada - Données sur le commerce en direct. Compilation des auteurs.

18 Il n'y a pas d'exportations totales pour les industries appartenant aux codes SIC/AN 1153, 2131A, 2131B, 2212 et 486.

Regardons maintenant comment les secteurs de ressources naturelles du Québec se comparent à ceux d'autres provinces canadiennes sélectionnées.



À 6,1 milliards de dollars, le secteur forestier est plus important au Québec que dans les autres provinces canadiennes, à l'exception de la Colombie-Britannique, où il atteint 6,3 milliards de dollars. Le Québec se classe aussi deuxième (13,6 milliards) pour ce qui est du secteur des mines et minéraux, derrière l'Ontario (21,1 milliards), mais devant l'Alberta et la Colombie-Britannique. Avec 85,4 milliards de dollars, l'Alberta dispose de loin du plus important secteur de l'énergie au pays. Le Québec, encore une fois, se classe deuxième avec 13,7 milliards suivi de l'Ontario (13 milliards), la Colombie-Britannique (12,6 milliards) et Terre-Neuve-et-Labrador (7,1 milliards). Il faut noter quand même que le Québec et l'Ontario n'ont pas d'activités d'extraction pétrolière et gazière significative.

En valeur relative par rapport au PIB de chaque province, le classement peut être différent. À 2 % du PIB, la part du secteur forestier est plus importante au Québec que dans le reste du Canada, à l'exception de la Colombie-Britannique, où elle atteint 3,2 % du PIB. Le secteur minier est plus important au Québec qu'en Ontario, en Colombie-Britannique ou même en Alberta, mais il reste loin derrière Terre-Neuve-et-Labrador, où il représentait en moyenne 10 % de l'économie entre 2009 et 2013. Finalement, pour le secteur de l'énergie, le Québec se classe avant l'Ontario (2,2 %) et après la Colombie-Britannique (6,4 %). Toutefois, ces proportions sont petites comparativement à l'Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador, qui avoisinent les 30 % du PIB en raison de leur secteur pétrolier et gazier bien développé (voir l'annexe 2 pour des illustrations graphiques).

LA CONTRIBUTION DES RESSOURCES NATURELLES À LA PROSPÉRITÉ

L'exploitation des ressources naturelles contribue à notre prospérité par l'entremise de différentes autres dynamiques économiques. Plusieurs études historiques et empiriques ont mis en évidence cette contribution, ainsi que plusieurs expériences à l'échelle mondiale.

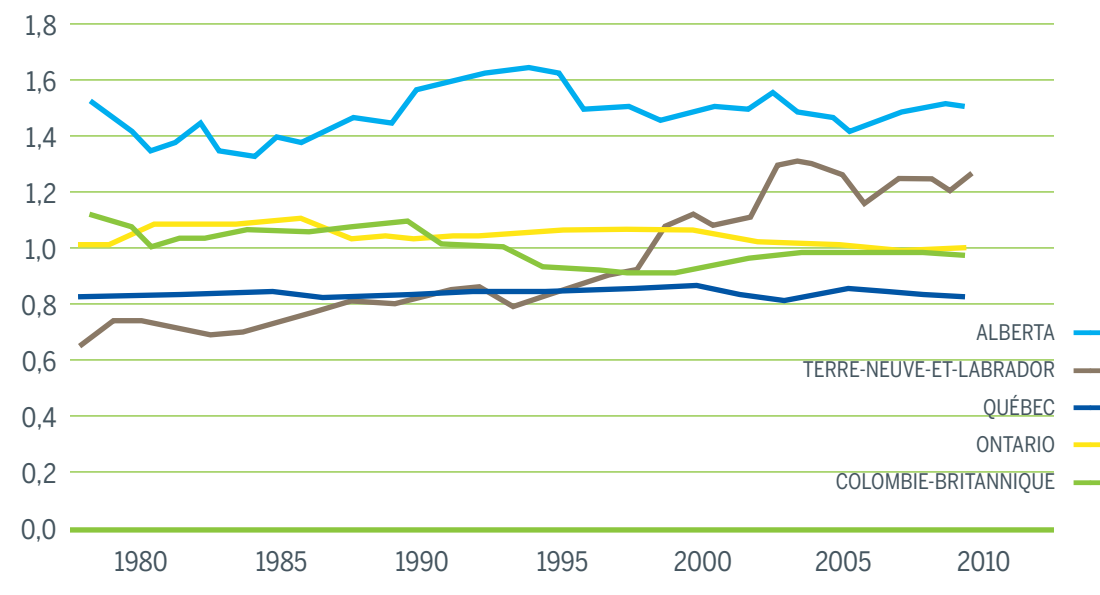
L'exploitation des ressources naturelles contribue à améliorer le niveau de vie

Au Québec, le PIB par travailleur dans le secteur des ressources naturelles dépasse largement celui de l'ensemble des industries (évalué à 88 200 \$ en 2013) : il était 16 % plus élevé dans le secteur forestier (102 200 \$) et 75 % plus élevé dans le secteur des mines et minéraux (154 400 \$)¹⁹. Il s'agit donc de secteurs fortement productifs.

Pour illustrer la contribution de l'exploitation des ressources naturelles à l'amélioration du niveau de vie dans différentes provinces, nous avons calculé l'évolution du ratio de la part du PIB provincial dans le PIB national sur la part de la population provinciale dans l'ensemble du Canada. Pour chaque province, ce ratio donne l'évolution du poids économique en tenant compte de son poids démographique dans le pays. Par exemple, une province produisant 10 % du PIB canadien, mais ne comptant que 5 % des Canadiens aurait un ratio deux fois plus élevé qu'une autre province ayant la même production, mais où habiteraient 10 % des Canadiens. La première a donc un poids économique plus important que son poids démographique.

19. Le PIB par travailleur est mesuré en divisant le PIB réel aux prix de base par le nombre d'emplois. Même s'il n'est pas possible d'établir un calcul similaire pour le secteur de l'énergie, en raison de la confidentialité de certaines données, on peut affirmer avec quasi-certitude que la situation est semblable dans ce secteur de production.

GRAPHIQUE 5 - RATIO DU PIB PROVINCIAL DANS LE TOTAL CANADIEN SUR LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DANS LE CANADA



Sources : CANSIM, tableau 384-0038 et tableau 051-0001.

Sans surprise, l'Alberta enregistre systématiquement un ratio nettement supérieur à 1 entre 1980 et 2013, grâce à l'importance marquée du pétrole et de l'exploitation d'autres ressources naturelles dans l'économie de la province, ce qui reflète la plus grande richesse relative de cette province. Quant à l'Ontario, à la Colombie-Britannique et au Québec, leurs ratios sont relativement stables depuis le début des années 80, avec le Québec ayant un poids économique inférieur à son poids démographique.

Cependant, l'évolution remarquable reste celle du ratio de Terre-Neuve-et-Labrador qui a augmenté considérablement depuis la fin des années 90 pour dépasser ceux du Québec (en 1998) et, dans un second temps, de l'Ontario (en 2002). Après l'effondrement de la pêche à la morue au début des années 90, Terre-Neuve-et-Labrador a connu des taux de chômage records et une émigration de sa population. Toutefois, au tournant du siècle, l'économie provinciale a connu un revirement majeur avec l'exploitation accrue des ressources naturelles de la province, principalement dans le secteur pétrochimique. Résultat : le taux de chômage a diminué, la population s'est remise à croître et le gouvernement a réalisé des excédents budgétaires records pendant des années.

Par ailleurs, le graphique 5 montre aussi que les ratios des deux provinces « avec pétrole » ont varié davantage que ceux des provinces « sans pétrole », ce qui indique une plus grande sensibilité aux aléas de la conjoncture liés à cette ressource. Cela touche naturellement plusieurs entreprises actives dans ces secteurs, de même que les gouvernements de ces deux provinces, d'où l'importance de se doter d'une stratégie à long terme de gestion des recettes publiques retirées de l'exploitation des ressources naturelles, comme l'a fait par exemple la Norvège (voir encadré), et de stratégie de transformation et de diversification.

Le cas de la Norvège

La Norvège combine harmonieusement développement des ressources naturelles et politiques environnementales efficaces. Quand le pétrole a été découvert dans la mer du Nord, il a changé l'économie du pays. Aujourd'hui, la Norvège est le huitième exportateur de pétrole au monde (20 % du PIB). Le secteur pétrolier représente 30 % des recettes publiques et un quart de la valeur ajoutée de l'économie. Cela a favorisé une croissance du secteur public au cours des dernières décennies, lequel constitue maintenant 44 % du PIB. Depuis 1970, le nombre de travailleurs en éducation a doublé, celui en santé et services sociaux a quadruplé.

La Norvège a réussi à atténuer l'impact des fluctuations des termes de l'échange en optant pour une politique prudente consistant à épargner et à transformer en capital public la quasi-totalité des bénéfices tirés du pétrole. L'État a établi un fonds souverain en 1990 pour préparer le pays pour un avenir postpétrole afin d'éviter la désindustrialisation de l'économie, et aussi pour favoriser le développement d'autres industries, dont celles des fournitures pour l'exploitation pétrolière et gazière. Appelé Fonds public pour les retraites (le Fonds), l'organisme, somme toute, est bien géré selon les analystes. Entre autres, les Norvégiens ont réussi à établir une séparation claire entre le ministère des Finances, en tant que détenteur du Fonds, et la Banque centrale, qui l'administre. Des règles budgétaires accompagnent le Fonds également. Premièrement, toutes les recettes étatiques tirées du pétrole sont versées dans le Fonds qui les investit uniquement dans des actifs en dehors du pays. Ces actifs doivent se composer de 60 % d'actions, 35 % à 40 % de titres à revenu fixe et jusqu'à concurrence de 5 % de biens immobiliers. Deuxièmement, le déficit budgétaire structurel de l'économie norvégienne continentale, et par conséquent le montant maximum de retrait, ne peut pas excéder 4 % de la valeur totale du Fonds dans un exercice budgétaire donné.

En outre, on attribue à la Norvège d'être un précurseur dans la prise de participations gouvernementales dans les entreprises privées. Le gouvernement a créé Statoil en 1972 en demandant aux entreprises privées d'y apporter leur expertise en contrepartie de leurs contrats de pétrole. Il a amené la compagnie à innover en taxant les profits et, en même temps, en offrant une gamme assez généreuse d'aides fiscales sur les dépenses en recherche et développement. Avec le temps, cette façon de faire a été raffinée, notamment par la fusion de Statoil et Norsk Hydro, de manière à optimiser la marge de manœuvre de l'État dans un contexte de concurrence internationale.

La Norvège a su conjuguer également l'exploitation pétrolière avec le développement durable. Plusieurs mesures fiscales ont été instaurées, incluant des taxes sur le carbone, un système de contingents d'émissions négociables et des accords sur la réduction des émissions. La Norvège a investi ses pétrodollars afin de créer et de soutenir d'autres secteurs concurrentiels à l'échelle mondiale. Par exemple, l'industrie de fournitures pour l'exploitation pétrolière et gazière est le deuxième secteur exportateur du pays. Des politiques sont en place également afin de protéger et préserver des secteurs comme les pêches et la foresterie, ainsi que les communautés locales et l'environnement. Finalement, la fortune issue du pétrole n'a pas détruit l'esprit égalitaire de la Norvège.

Les emplois dans les secteurs de ressources naturelles sont mieux rémunérés que la moyenne

La plus grande création de richesse dans les secteurs de ressources naturelles, présentée précédemment en terme de PIB par travailleur, se répercute positivement sur les travailleurs de ces industries (tableau 2). En effet, les personnes travaillant en exploitation de ressources naturelles gagnent en moyenne de 6 % (forêts) à 100 % (extraction minière, pétrole et gaz) de plus que la rémunération moyenne des autres secteurs de l'économie. Il faut noter aussi que, dans ces secteurs, plusieurs travailleurs bénéficient en général de généreux régimes de retraite.

TABLEAU 2 - LA RÉMUNÉRATION MOYENNE DANS CERTAINS SECTEURS DE RESSOURCES NATURELLES, 2014 (DOLLARS COURANTS)

	RÉMUNÉRATION ANNUELLE MOYENNE	ÉCART PAR RAPPORT AUX AUTRES SECTEURS ÉCONOMIQUES
Foresterie, exploitation et soutien	46 300	+ 6,2 %
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	86 500	+ 98,4 %
Services publics ²⁰	80 300	+ 84,2 %
Ensemble des autres industries	43 600	-

Sources : CANSIM, tableau 281-0044 et tableau 281-0042 et calcul des auteurs. La rémunération inclut le temps supplémentaire.

Toutefois, il n'y a pas que les entreprises et les travailleurs qui bénéficient de cette prospérité; il y a aussi les gouvernements et les économies régionales, là où les projets d'exploitation de ressources se réalisent.

20 Cela inclut les codes SCIAN suivants : 2211 - Production, transport et distribution d'électricité; 2212 - Distribution de gaz naturel; 2213 - Réseaux d'égout et d'autres

L'exploitation de ressources naturelles contribue à la diversification de l'économie et au développement économique des régions

Les ressources naturelles profitent aux entreprises directement impliquées dans leur exploitation ainsi qu'à leurs fournisseurs qui proviennent d'une multitude de secteurs, tels que les services professionnels et techniques, les services de génie-conseil, la construction, etc. En outre, elles constituent des intrants dont dépendent des nombreuses entreprises de transformation. Elles contribuent donc au développement non seulement des régions rurales qui sont normalement à proximité des projets d'extraction, mais aussi des centres urbains où plusieurs autres entreprises se trouvent. Par ailleurs, dans plusieurs cas, d'autres activités connexes sont générées dans des domaines comme l'efficacité énergétique, les services environnementaux ou l'optimisation des procédés.

LORSQU'UNE ENTREPRISE DÉCIDE D'INVESTIR DANS UN PROJET D'EXPLOITATION DE RESSOURCES NATURELLES, IL EN RÉSULTE GÉNÉRALEMENT DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUBSTANTIELLES POUR L'ÉCONOMIE LOCALE.

Lorsqu'une entreprise décide d'investir dans un projet d'exploitation de ressources naturelles, il en résulte généralement des retombées économiques substantielles pour l'économie locale. Durant la phase de construction, des sommes considérables sont engagées en études d'avant-projet, en construction de bâtiments et de routes, en achats d'équipements, de machinerie, de matériel roulant et de fournitures, et en sous-traitance pour divers services techniques et professionnels. Par la suite, les débours servent à assurer l'exploitation : production, surveillance, entretien, équipements, fournitures diverses, réparations, etc. Dans la mesure du possible, les travailleurs locaux sont

sollicités pour répondre à la demande en main-d'œuvre, surtout pendant les années de construction des installations. À titre d'exemple, le taux d'emploi chez les Cris de la Baie-James est passé de 46 % en 2001 à 55,2 % en 2006²¹.

Une façon d'illustrer toutes ces retombées économiques consiste à avoir recours au tableau entrées-sorties (TES), qui met en évidence les différents échanges de biens et de services entre les agents économiques. S'appuyant sur le TES, le modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec évalue l'impact économique de divers projets comportant des dépenses d'investissement, de fonctionnement ou de consommation courante, en déterminant de quelle façon la demande de biens et services se propage entre les secteurs productifs sollicités directement et indirectement. Dans le tableau 3, nous avons présenté les retombées économiques pour une production de 100 millions de dollars dans certains secteurs de ressources naturelles. Il faut noter que les emplois ne comprennent pas les emplois induits.

21 Descôteaux, David : « Les Cris et le développement des ressources naturelles », l'Institut économique de Montréal, mars 2015.

TABLEAU 3 - IMPACT POUR LE QUÉBEC D'UNE PRODUCTION DE 100 MILLIONS DE DOLLARS

	Foresterie et exploitation forestière	Extraction minière et de pétrole et de gaz	Services publics²²	Fabrication de produits de pétrole et charbon
Main-d'œuvre totale, années-personnes	760	420	270	60
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES, 000 DOLLARS DE 2012				
PIB (prix du marché)	75 200	76 000	95 800	6 400
Importations	24 800	24 000	4 200	93 700
Revenus publics du Québec	11 500	7 900	4 500	850
Impôts et taxes	4 100	3 600	2 300	400
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	7 400	4 300	2 200	500
Ratio PIB / dépense totale	75 %	76 %	96 %	6 %
Ratio revenus publics / PIB	15 %	10 %	5 %	13 %

Source : Institut de la Statistique du Québec : MISQ de 2012, Direction des statistiques économiques et du développement durable. Les ratios peuvent ne pas correspondre au quotient donné, les chiffres ayant été arrondis.

Par exemple, dans le secteur forestier, il est estimé que chaque tranche de production de 100 millions de dollars génère un total de 760 emplois à temps plein, augmente le PIB du Québec de 75 millions de dollars – la différence étant couverte par des importations – et induit des recettes publiques fiscales et parafiscales de 11,5 millions de dollars pour le Québec. Une production similaire dans le secteur d'extraction minière créerait un total de 420 emplois et augmenterait le PIB de 76 millions de dollars en contribuant de l'ordre de 8 millions de dollars aux coffres du gouvernement du Québec.

Cela étant, il faut souligner que toute activité génère des retombées économiques, qu'il s'agisse d'un projet rentable ou non, parce que toute activité implique une certaine forme de dépenses ou de consommation de ressources. Ainsi, la contribution économique nette des activités d'exploitation des ressources naturelles dépend non pas de l'ampleur des dépenses qui y sont associées, mais plutôt de la valeur ajoutée générée au-delà de ces dépenses, qui est considérable dans ces cas. Néanmoins, il demeure que les travailleurs et les entreprises locales bénéficient grandement des activités de développement économique des ressources naturelles.

Les gains d'échanges des ressources naturelles contribue à rehausser le revenu réel

Une étude approfondie de Baldwin et Macdonald²³ (2012) sur la croissance de l'économie des ressources au Canada de 1870 à 2010 expose les effets positifs découlant des exportations de ressources, notamment à travers les termes de l'échange et la distinction entre production nationale et revenu national.

L'étude rappelle d'abord que les termes de l'échange déterminent la quantité d'importations que l'exportation permet d'acheter. Une hausse des termes de l'échange signifie que les mêmes exportations peuvent être échangées pour une plus grande quantité d'importations, ce qui augmente le revenu national et permet de stimuler la dépense intérieure. Ainsi, il est souhaitable que les termes de l'échange s'améliorent, car cela rehausse immédiatement la prospérité d'un pays. Par exemple, pour le Canada, qui exporte des ressources et importe des produits manufacturés, lorsque le prix des ressources augmente ou que celui des produits manufacturés baisse, les Canadiens peuvent s'acheter plus d'importations pour un même volume d'exportations. Dans un tel cas, le revenu national brut peut s'apprécier sans que cela soit dû à une hausse de la production nationale, et donc du PIB. Ainsi, il n'est pas garanti que les termes de l'échange des pays exportateurs de ressources naturelles s'apprécient systématiquement, pas plus que ceux des pays exportant surtout des produits manufacturés se déprécient, ni que les prix de ces deux types de biens varient en sens opposé.

Au cours de la période étudiée, la croissance cumulée du revenu national brut (RNB) réel attribuable aux gains d'échange a été 18 % supérieure à celle du PIB²⁴. D'abord, une longue période initiale de croissance positive de cet écart a été observée de 1870 à 1920. Plus tard, des croissances plus fortes ont été associées aux deux guerres mondiales, puis se sont résorbées à la suite des ralentissements conjoncturels. L'expansion récente des secteurs du pétrole et des ressources depuis les années 70 a accentué ensuite cet écart. Malgré les fluctuations marquées – et normales – des termes de l'échange, leur contribution à long terme a été positive et significative, ce qui a permis une croissance positive du revenu réel.

Le cas de l'Australie

L'Australie, pendant plus de deux décennies, a connu une période de croissance annuelle ininterrompue. Entre 1992 et 2014, l'économie australienne a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 3,2 %²⁵, les taux d'inflation et de chômage sont restés à des niveaux faibles et les termes de l'échange nettement au-dessus de leur tendance de long terme. Cela est principalement dû aux réformes structurelles mises en œuvre pendant les années 80 ainsi qu'à l'essor de la demande en provenance d'Asie, particulièrement de la Chine, pour les ressources minières et énergétiques du pays.

23 Baldwin, John R. et Ryan Macdonald. Ressources naturelles, termes de l'échange et croissance du revenu réel au Canada : 1870 à 2010. Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE), Statistique Canada, 2012.

24 Le Revenu national brut (RNB) est la somme de la valeur ajoutée produite par tous les résidents (PIB) plus toutes les recettes fiscales (moins les subventions) non comprises dans la valorisation de la production plus les réceptions nettes de revenus (rémunérations des employés et revenus fonciers) provenant de l'étranger. Il s'agit d'une mesure du produit réel qui peut être consommé et investi.

25 Fonds monétaire international, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015. Calcul des auteurs. À titre de comparaison, le Canada a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 2,6 % sur la même période.

Réduire les risques et maximiser les richesses issues des ressources naturelles

Les activités d'exploitation des ressources naturelles doivent être encadrées par des politiques économiques à la fois efficaces, donc flexibles et adaptées à la réalité des dynamiques propres aux activités d'extraction et de transformation des ressources, et responsables, donc soucieuses des enjeux de développement durable et de respect de l'environnement.

Il faut mentionner, par ailleurs, que les secteurs des ressources naturelles font face à des variations importantes des prix des matières premières (voir graphique dans l'encadré). De telles variations des prix relatifs, que ce soit du cours de la monnaie, du prix du pétrole ou des prix des métaux, engendrent sans doute des gagnants et des perdants. Ainsi, des politiques et des mesures doivent accompagner la politique de développement des ressources naturelles afin d'atténuer l'impact de ces variations.

Tout d'abord, la principale prescription économique pour maximiser la création de richesse émanant de ces activités est de les combiner à un encadrement institutionnel et réglementaire rigoureux et efficace. Un tel encadrement permet d'assurer le respect des droits de propriété des rentes sur les ressources, la conduite des activités de façon responsable et dans un cadre normé, et le respect de l'environnement et des principes du développement durable. Il crée aussi un environnement stable et prévisible pour les entreprises intéressées à investir dans les ressources naturelles.

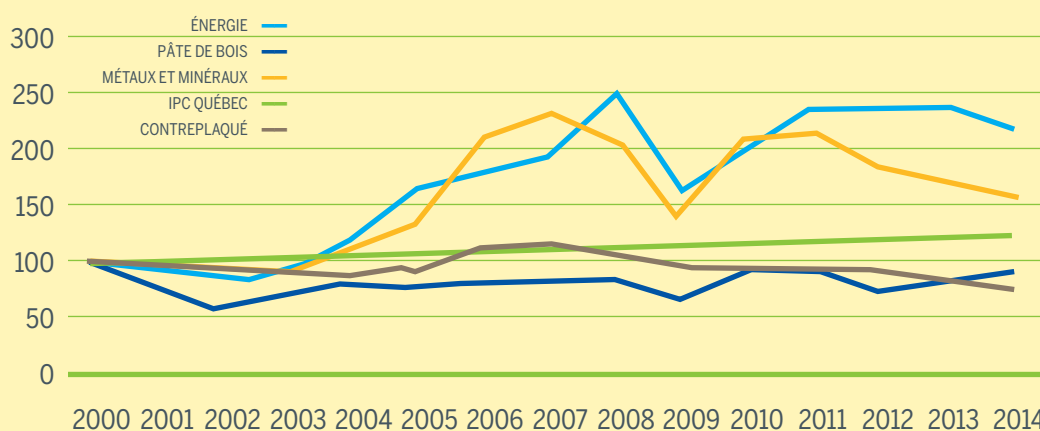
Ensuite, les réformes structurelles jouent un rôle aussi essentiel que l'exploitation même des ressources naturelles. Investir dans des secteurs clés comme l'éducation et la formation de la main-d'œuvre, assurer la flexibilité du marché du travail et améliorer la compétitivité des autres secteurs marchands permettraient à l'économie de se réajuster plus rapidement devant un choc externe et, ainsi, diminuer les risques qui y sont reliés. Un autre élément à prendre en considération est la diversification de l'économie et de ses secteurs d'activité, la diversification des ressources naturelles produites et la diversification des partenaires commerciaux.

Finalement, dans une optique de prospérité durable, l'exploitation des ressources naturelles pourrait être accompagnée de politiques « écofiscales » adéquates qui stimuleront l'investissement dans des technologies nouvelles et innovatrices tout en réduisant les autres impôts et taxes qui freinent la croissance économique. L'écofiscalité repose sur le principe d'une internalisation des coûts reliés aux externalités environnementales négatives d'une activité. Les recettes tirées de l'écofiscalité peuvent servir à financer divers objectifs de politique publique, tels que la réduction des cotisations sur la masse salariale, le soutien à la R-D et à sa commercialisation et le soutien à l'ensemble des entreprises pour qu'elles se dirigent davantage dans la voie du développement durable.

L'évolution des prix internationaux

Les prix internationaux des ressources naturelles ont une influence fondamentale sur le rendement économique de l'exploitation des ressources naturelles. Ils évoluent selon des dynamiques qui peuvent diverger fortement de l'évolution de l'inflation dans l'économie, et donc signifier une source d'enrichissement ou, au contraire, de pertes pour les exploitants de ces ressources. Les professionnels de la finance associent souvent les notions de rendement et de risque : pour obtenir un rendement supérieur sur ses investissements, il faut être disposé à assumer des risques plus élevés, et vice versa. Cela s'observe également dans les secteurs de ressources naturelles, dont le rendement économique est tributaire des variations parfois importantes de la demande et des prix internationaux. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des prix internationaux depuis le début du siècle.

L'ÉVOLUTION DES INDICES DES PRIX DES RESSOURCES NATURELLES, 2000-2014 (2000 = 100)



Sources : Global Economic Monitor (GEM) Commodities et CANSIM, tableau 326-0021. Calcul des auteurs.

Ce graphique montre, par exemple, que les prix du contreplaqué et de la pâte de bois ont connu une évolution en dents de scie depuis 2000, pour s'établir aujourd'hui environ au même niveau qu'il y a 15 ans. Quant aux prix moyens de l'énergie, ils ont été multipliés par 2,5, de 2000 à 2008, puis ont connu une forte baisse durant la crise de 2008 pour remonter par la suite avant de reprendre une tendance baissière en 2014. Quant aux métaux et minéraux, l'évolution de leurs prix a suivi plus ou moins la même tendance que ceux de l'énergie avant de subir une baisse remarquable depuis 2011. En somme, on est loin de la stabilité de l'indice des prix à la consommation (IPC) au Québec, avec tout ce que cela comporte comme enjeux financiers et opérationnels pour les entreprises de ces secteurs.

L'exploitation des ressources naturelles participe à la réduction des inégalités économiques

En utilisant l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, des chercheurs du Vancouver School of Economics²⁶ ont constaté que, depuis la fin des années 90, l'exploitation des ressources naturelles a eu un impact positif considérable (de l'ordre de deux tiers) sur la croissance des salaires à Terre-Neuve, en Saskatchewan et en Alberta par rapport aux autres provinces. En prenant l'Ontario comme référence, les salaires moyens ont augmenté de 23 points de pourcentage de plus dans ces trois provinces. De plus, les auteurs ont constaté une diminution des inégalités salariales dans les provinces touchées par le boom des ressources naturelles (ressources minières, pétrolières et gazières). Non seulement ce boom a relevé les revenus moyens de tous les travailleurs (« lifting all the boats »), mais il a contribué aussi à réduire la dispersion salariale entre, d'une part, les travailleurs moins instruits et plus jeunes et, d'autre part, les travailleurs hautement qualifiés.

L'impact économique du gaz naturel de schiste aux États-Unis

Après plusieurs années de croissance plus rapide que l'inflation, le prix du baril de pétrole brut a fondu de 107 \$US en juillet 2014 à moins de 50 \$US en début d'année 2015, pour remonter depuis autour de 60 \$US au moment d'écrire ces lignes. L'un des facteurs de ce recul est le développement de la production pétrolière et gazière américaine, notamment de gaz de schiste. En effet, les innovations technologiques dans cette industrie ont permis à des gisements auparavant non rentables de le devenir, ce qui a fait bondir l'activité dans ce secteur. Une étude récente du NBER a évalué les effets bénéfiques de ces innovations sur l'économie américaine²⁷. Dans l'ensemble, les auteurs concluent qu'entre 2007 et 2013, l'intensification de l'activité du gaz de schiste a produit un avantage net de 48 milliards \$US par année pour les consommateurs et les producteurs. Cela étant, ils soulignent du même souffle le besoin de données supplémentaires sur la mesure et l'évaluation des impacts environnementaux de cette production.

26 Fortin, Nicole M. et Lemieux, Thomas. *Changes in Wage Inequality in Canada: An Interprovincial Perspective*. Vancouver School of Economics, University of British Columbia, 2014.
27 Hausman, C. et Kellogg, R. *Welfare and Distributional Implications of Shale Gas*. NBER Working Paper no 21115, avril 2015.

CONCLUSION

Le Québec a la chance de pouvoir compter sur une abondance de ressources naturelles diversifiées sur son territoire (forêts, minéraux et métaux, énergie hydroélectrique et hydrocarbures), dont le potentiel demeure à être pleinement développé. Dans ce contexte économique, deux volets sont indissociables et interdépendants : le levier économique essentiel que représentent les ressources naturelles pour assurer notre prospérité collective, et l'importance de s'assurer que cette exploitation de ressources se fasse de façon responsable, dans le respect de l'environnement et des communautés.

Nous avons passé en revue l'importance des ressources naturelles dans l'économie. Il en ressort que, même si depuis des décennies le secteur des ressources naturelles connaît un certain recul par rapport aux industries de services, sa contribution économique demeure considérable, surtout si l'on tient compte de son apport aux économies des régions, de sa part très importante des exportations et de sa forte valeur ajoutée.

Nous avons fait ressortir plusieurs façons par lesquelles les industries de ressources naturelles contribuent de façon substantielle à notre prospérité collective : elles rehaussent notre niveau de vie; les emplois y sont mieux rémunérés que la moyenne; elles participent à la diversification de l'économie et au développement des régions; les gains d'échanges issus augmentent notre revenu réel; elles contribuent à réduire les inégalités économiques.

Le Québec est en retard par rapport à la moyenne canadienne en matière de PIB et de revenu disponible. Les ressources naturelles peuvent contribuer à combler cet écart. Si on comblait cet écart, 58 milliards de dollars de plus seraient disponibles dans l'économie, de quoi répondre aux besoins de qualité de vie des citoyens, notamment au regard de la santé, de l'éducation et de la protection sociale pour les plus démunis.

ANNEXE 1

LES SECTEURS ET SOUS-SECTEURS DES RESSOURCES NATURELLES

Code SCIAN	SECTEURS Sous-secteurs	Matières brutes ou transformées
SECTEUR DES FORÊTS		
113	Foresterie et exploitation forestière	brutes
1153	Activités de soutien à la foresterie	brutes
321	Fabrication de produits en bois	transformées
322	Fabrication du papier	transformées
SECTEUR DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX		
212*	Extraction minière et exploitation en carrière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)	brutes
21311B**	Activités de soutien à l'extraction minière	brutes
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	transformées
331	Première transformation des métaux	transformées
332	Fabrication de produits métalliques	transformées
SECTEUR DE L'ÉNERGIE		
211	Extraction de pétrole et de gaz	brutes
2121	Extraction de charbon	brutes
21229***	Extraction d'autres minerais métalliques	brutes
21311A****	Activités de soutien à l'extraction de pétrole et de gaz	brutes
2211	Production, transport et distribution d'électricité	brutes
2212	Distribution de gaz naturel	brutes
32411	Raffineries de pétrole	transformées
486	Transport par pipeline	brutes

* Excluant les codes 2121 (Extraction de charbon) et 21229 (Extraction d'autres minerais métalliques) qui sont incluses dans le secteur de l'énergie.

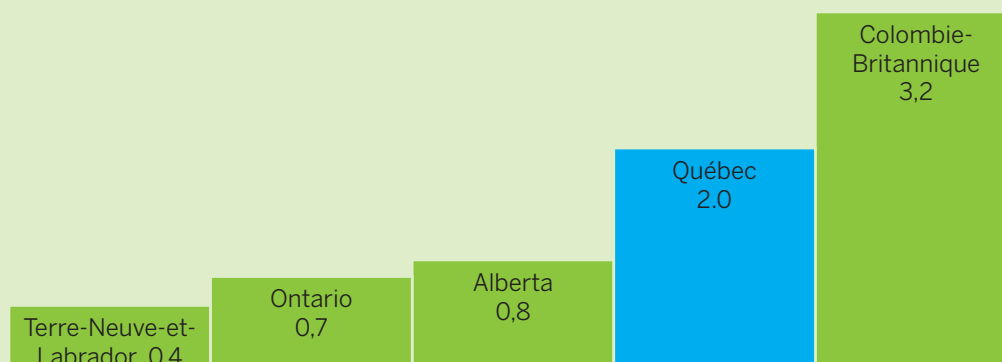
** Ceci regroupe les codes 213117 (Forage à forfait (sauf de puits de pétrole et de gaz)) et 213119 (Autres activités de soutien à l'extraction minière) du SCIAN.

*** Extraction d'uranium.

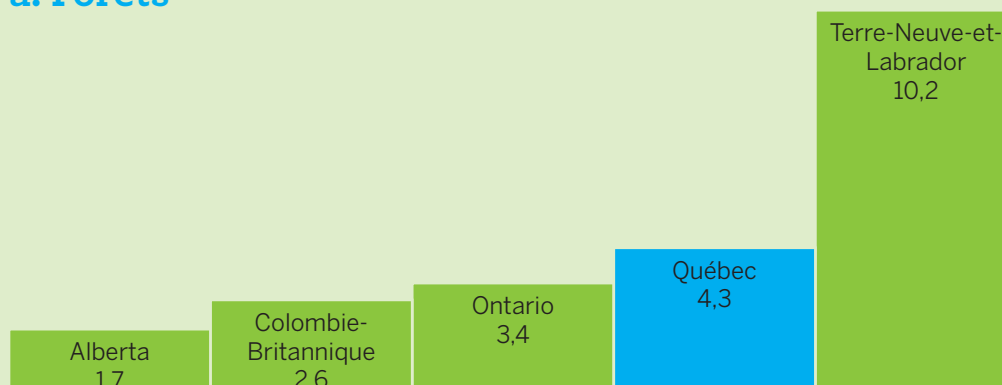
**** Ceci regroupe les codes 213111 (Forage à forfait de puits de pétrole et de gaz) et 213118 (Services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz) du SCIAN.

ANNEXE 2

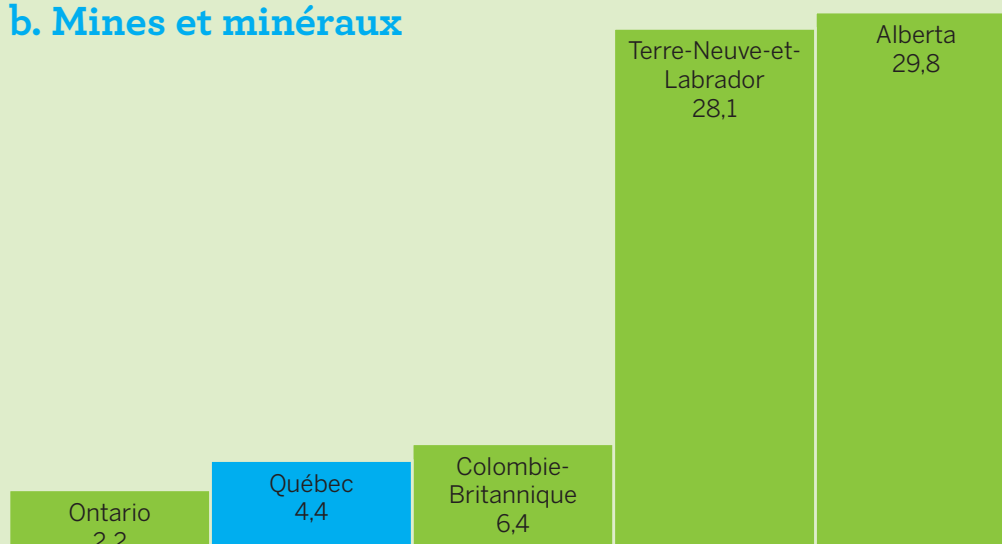
CLASSEMENT DES INDUSTRIES DE RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC PAR RAPPORT AUX AUTRES PROVINCES CANADIENNES - % PIB MOYEN, 2009-2013



a. Forêts



b. Mines et minéraux



c. Énergie

Source : CANSIM, tableau 379-0030. Compilation des auteurs.

Cette deuxième étude sur la prospérité,
dans le cadre de la Campagne
PROSPERITE.QUEBEC, est produite
par le Service de la recherche
du Conseil du patronat du Québec.

Coordination de la recherche et rédaction

Norma Kozhaya

Collaboration

Rami Kiwan (CPQ)

Pierre Emmanuel Paradis (AppEco)

Révision linguistique

Lucie Bélanger

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

2^{er} trimestre 2015

Juin 2015

Cette publication peut être consultée sur le site web
du Conseil du patronat du Québec à l'adresse suivante : cpq.qc.ca

Conseil du patronat du Québec
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone : 514.288.5161
(Sans frais au Québec) : 1.877.288.5161
Télécopieur : 514.288.5165

www.cpq.qc.ca



www.prosperite.quebec
#ProspéritéQC